

Cour des comptes



Chambres régionales
& territoriales des comptes

L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES PAR LES CHAMBRES RÉGIONALES ET TERRITORIALES DES COMPTES

SEMINAIRE EURORAI 2023

Sophie Pistone, présidente de section
Chambre régionale des comptes Grand Est

5 mai 2023



1.

LE CONTEXTE FRANÇAIS



CONTEXTE FRANCAIS

- **1 Cour des comptes et 17 chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC)** dont *13 chambres régionales en métropole et 4 chambres régionales et territoriales en outre-mer qui traitent les départements et territoires d'outre-mer.*
- **Un Etat décentralisé dans lequel les collectivités territoriales sont politiquement et juridiquement autonomes et n'ont pas d'objectifs fixés par le pouvoir central.**
- **L'évaluation des politiques publiques est toujours peu développée** par rapport aux pays anglo-saxons et aux pays nordiques.



MISSIONS DES CRTC ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- **Le cœur de métier des CRTC** = *“L'examen de la gestion porte sur la régularité des actes de gestion, sur l'économie des moyens mis en oeuvre et sur l'évaluation des résultats atteints par rapport aux objectifs fixés par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant. L'opportunité de ces objectifs ne peut faire l'objet d'observations. »*
- **Un poids croissant des enquêtes communes menées entre la Cour des comptes et les CRTC** : 23 enquêtes communes en 2023.
- **L'évaluation des politiques publiques** : une compétence exercée uniquement par la Cour des comptes jusqu'à présent, parfois en partenariat avec les chambres régionales. Objectif JF 2025 : 20% des moyens à horizon 2025 au lieu de 5% aujourd'hui.



2.

MESURER LA PERFORMANCE DE LA GESTION



L'EXAMEN DE LA GESTION

- **Contrôle mené sur un organisme.**
- **Un plan de contrôle est défini** en fonction des enjeux/risques identifiés.
- **Champs de contrôle habituels** : fiabilité des comptes, situation financière, commande publique, ressources humaines + une ou deux thématiques.
- **Méthodologie** : questionnaires + entretiens sur place + requêtes issues du système d'information de l'entité contrôlée.
- Peu de recours à des experts, peu de comparaisons internationales.
- **Une approche qui favorise une entrée par l'organisation et des recommandations sur la performance de la gestion** plutôt que sur la performance des politiques publiques mises en œuvre.



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES

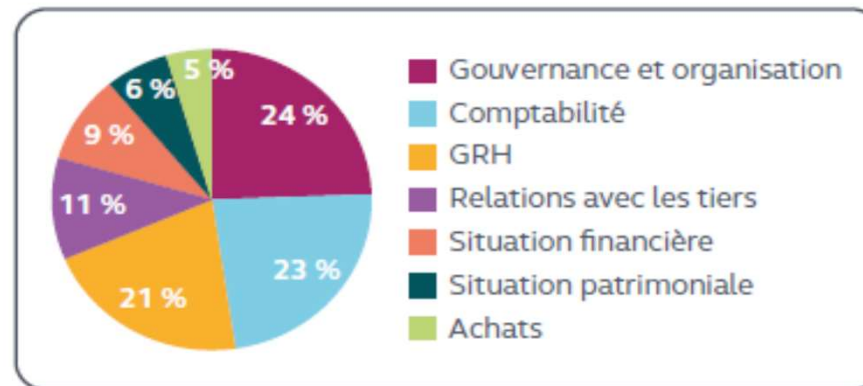
- Depuis 2015, la loi a prévu un suivi dans un délai d'un an des observations formulées par les chambres régionales pour les collectivités locales et les structures intercommunales.
- Une synthèse en est effectuée par chaque chambre et par la Cour, la dernière synthèse nationale porte sur les années 2020 et 2021.
- Pour 2020 et 2021 :
 - 717 rapports soit près de 400 collectivités et EPCI contrôlés,
 - 2 000 recommandations suivies chaque année
 - 79 % des recommandations complètement ou partiellement mises en œuvre



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES

- **Les recommandations des CRTC portent pour les 2/3 sur les thèmes suivants :**
 - Gouvernance et organisation : 24%
 - Comptabilité : 23%
 - Gestion des ressources humaines : 21%

Répartition par domaine des recommandations suivies en 2020 et 2021



Source : Cour des comptes



LES RECOMMANDATIONS FORMULÉES

- **Plus de 800 sur la gestion des ressources humaines** dont 280 sur le temps de travail (mise en conformité avec la durée légale notamment) et près de 200 sur les enjeux de primes et d'indemnités.
- **Près de 500 sur la fiabilisation des comptes** dont 188 sur la mise en cohérence de l'inventaire de l'ordonnateur et de l'état de l'actif du comptable public et 140 sur le provisionnement des risques.
- **400 sur la qualité de l'information budgétaire et comptable** délivrée aux élus et citoyens.
- **200 sur la mise en commun des moyens entre EPCI et communes.**
- **200 sur l'achat public.**
- **Une cinquantaine sur la politique tarifaire des services publics.**
- **Etc.**



3.

MESURER LA PERFORMANCE DES POLITIQUES PUBLIQUES



3.1

UN EXEMPLE D' ENQUÊTE COMMUNE

*FESTIVALS ET TERRITOIRES – LES DÉFIS
D'UNE POLITIQUE PARTAGÉE EN MATIÈRE DE
SPECTACLE VIVANT*



MÉTHODOLOGIE

- **Un échantillon de 8 festivals** de taille et de renommée variées parmi lesquels :
 - ✓ 5 festivals connus internationalement : les chorégies d'Orange, le festival lyrique d'Aix-en-Provence, le festival d'Avignon, les Francofolies de la Rochelle, le festival mondial de marionnettes de Charleville-Mézières
 - ✓ 3 festivals à rayonnement plus régional : festivals Furies, Passages, Musica.
- Une enquête commune associant la Cour des comptes et 3 chambres régionales des comptes : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle Aquitaine, Grand Est (4 festivals sur les 8 compris dans l'échantillon).

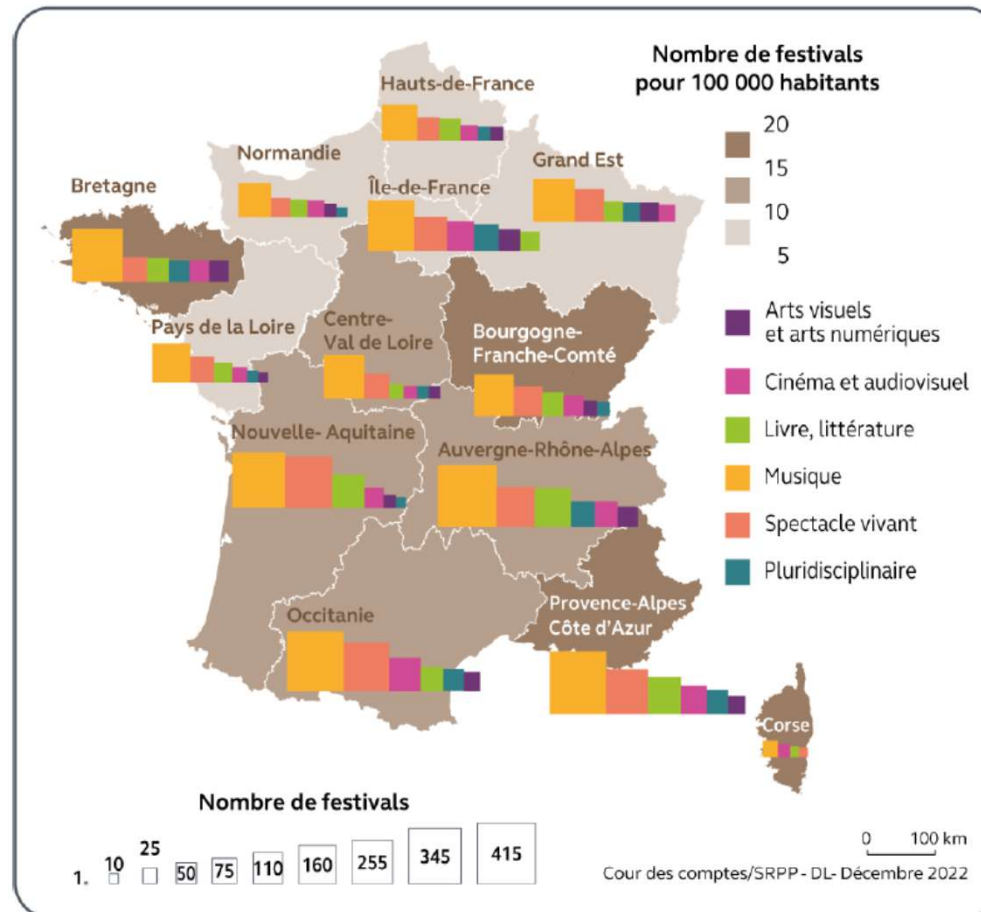


PANORAMA DES FESTIVALS

- **7 282 festivals répertoriés en France en 2022**, soit un nombre beaucoup plus important que dans d'autres pays européens : environ 2 000 festivals en Italie, 1 000 en Allemagne et au Royaume-Uni. Un développement très important en 40 ans.
- **75% sont des festivals de spectacle vivant**, dont 45% de musique et 30% de théâtre, arts de la rue, arts du cirque, arts du conte.
- **75% ont un budget < 270 k€**, 20% un budget compris entre 270 k€ et 1,4 M€ et 6% un budget > 1,4 M€.
- **56% des festivals ont une fréquentation de – 5000 personnes** et seulement 6% une fréquentation > à 50 000 personnes.



Carte n° 1 : répartition des festivals sur le territoire national (données 2019)



Source : Cour des comptes d'après données du ministère de la culture/DEPS



MÉTHODOLOGIE

- Un **guide méthodologique** définissant :
 - les enjeux;
 - les objectifs;
 - le périmètre et la constitution de l'échantillon;
 - Le calendrier;
 - 5 grands axes d'investigation :
 1. **La gouvernance et les relations avec l'État et les collectivités territoriales**
 2. **Bilan sur les manifestations organisées au regard des objectifs du festival**
 3. **Modèle économique**
 4. **Politique des publics**
 5. **Impact économique sur le territoire et valorisation de la marque**



UN ESSAI DE CLASSIFICATION DES FESTIVALS



Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence

Art lyrique

Créé en 1948

Budget exécuté : 22 M€

Part des subventions publiques : **39 %**

- État : 4,2 M€
- Collectivités : 4,3 M€

Part des ressources propres : **35 %**

- Billetterie : 3,6 M€
- Mécénat et partenariats : 4,0 M€



Les chorégies d'Orange

Art lyrique

Statut : *Société publique locale depuis 2018*

Créé en 1869

Budget exécuté : 4,2 M€

Part des subventions publiques : **33 %**

- État : 0,4 M€
- Collectivités : 1,2 M€

Part des ressources propres : **62 %**

- Billetterie : 2,2 M€
- Mécénat et partenariats : 0,4 M€



PRINCIPAUX CONSTATS

- **Un engagement financier des collectivités territoriales très supérieur à celui de l'Etat** : un écart de 1 à 10, un financement mal connu mais estimé à plus de 300 M€ (essentiellement communes et régions).
- Un fort développement des festivals qui a contribué au **rééquilibrage de l'offre culturelle sur le territoire**.
- La **nécessité d'une gouvernance partagée plus efficace** entre Etat et collectivités locales.
- Des objectifs multiples mais insuffisamment formalisés et **un suivi insuffisant des résultats atteints**, notamment sur l'objectif de démocratisation de l'accès à la culture.



3.2

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



DE NOUVELLES MISSIONS POUR LES CRTC

- **Depuis le 1er janvier 2023, les chambres régionales ont de nouvelles missions** et notamment peuvent conduire des évaluations de politiques publiques sur saisine ou s'auto-saisir.
- Pour les magistrats de chambres régionales, **l'évaluation des politiques publiques est un nouveau métier à acquérir : mesure de l'impact des politiques publiques.**
- **Cette nouvelle mission nécessite d'acquérir de nouvelles compétences :**
 - Un effort de formation des équipes de contrôle;
 - Le développement de partenariats avec les universités et des fournisseurs de données.



UNE MÉTHODOLOGIE SPECIFIQUE POUR MESURER L'IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES

- **L'exemple de la politique publique de lutte contre la prolifération des algues vertes en Bretagne :**
 - Une évaluation associant la deuxième chambre de la Cour et la chambre régionale des comptes de Bretagne.
 - 54 parties prenantes à l'évaluation.
 - Un comité d'accompagnement réunissant des experts et des parties prenantes constitué en novembre 2019 pour conseiller et donner un avis à chaque étape de l'évaluation.
 - Une approche régionale (région Bretagne) et territorialisée à l'échelle de 8 bassins versants.



UNE MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE POUR MESURER L'IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Le traitement et l'analyse d'indicateurs et de bases de données existants au sein de divers organismes publics;
- Une centaine d'entretiens avec des acteurs européens, nationaux, régionaux et locaux;
- Un sondage réalisé auprès de 2 784 exploitants agricoles;
- Une comparaison avec 4 pays européens : Irlande, Pays-Bas, Belgique et Danemark.
- Un rapport public thématique publié en juillet 2021 présentant 5 orientations déclinées en 11 recommandations.